

1. Raison sociale (nom) et siège de la société en nom collectif dissoute: **ADSI Diss-Berchten en liquidation, Corseaux**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 08.02.2002
4. Echéance de préavis des créances: **26.03.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Christophe Berchten et François Diss, rue Carlo Hemmerling 1, 1802 Corseaux
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société en nom collectif dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société entend procéder à une répartition anticipée de l'actif conformément à l'art. 745 al. 3 CO.
- Perrin & Monition, Notaires
- 1820 Montreux
- (00342624)